

Créé en 1973 dans le département de la Marne, de Sept-Saulx à Fismes, ce syndicat mixte intercommunal s'est étendu en 1981 dans le département de l'Aisne de Fismes à la confluence avec la rivière Aisne puis en 2005 sur les communes de Somme-Vesle et de Courtisols.

Le comité syndical

Le comité syndical est composé d'un Président et d'élus représentant les structures adhérentes du syndicat.

Il se réunit plusieurs fois par an afin de gérer par voie de délibérations les affaires du syndicat, la définition des actions à mettre en place et de voter le budget.

La Vesle

La Vesle prend sa source à Somme-Vesle et se jette après un parcours d'environ 140 km à Condé-sur-Aisne dans la rivière Aisne. C'est un petit cours d'eau sinueux, de faible pente (0,079%) aux débits peu importants qui est non navigable et non domanial.

La cellule rivière : Aménagement, Entretien et Valorisation

Cette cellule participe à l'aménagement et à la valorisation de la Vesle en menant des actions d'entretien et de restauration, en conservant ainsi une vision écologique globale du cours d'eau, apportée par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Il s'agit de préserver et de valoriser la rivière Vesle qui est un milieu naturel fragile.

- ▶ Entretien de la Vesle et de ses annexes.
- ▶ Aménagement et valorisation de la Vesle et de ses annexes.
- ▶ Régulation de la population de ragondins, de rats musqués et de moustiques.
- ▶ Réalisation d'études.

Cellule rivière du S.I.A.BA.VE

3 rue Arthur Décès 51100 Reims
Tél. : 03 26 77 70 48

Jean François GILBERT - Tél. : 06 81 38 72 78



Comment préserver
ce milieu naturel
fragile ?



Les actions de la cellule rivière du s.i.a.ba.ve.



Gestion sélective des embâcles
Nettoyage des ouvrages et enlèvement sélectif des arbres et des branches obstruant le lit de la rivière, avec récupération des déchets flottants.



Valorisation des milieux annexes
Protection et restauration des annexes hydrauliques et des zones humides.

Plantations
d'arbres, d'arbustes et de plantes héliophytes.



Campagne de démoustication
Utilisation d'une bactérie éliminant les larves, sans impact pour l'environnement.



Diversification du lit mineur
• Création de banquettes végétalisées.
• Recharge granulométrique.
• Mise en place de blocs, déflecteurs, risbermes.



Aménagement d'abreuvoirs
Limitation du piétinement du bétail dans le cours d'eau.



Aménagement d'annexes hydrauliques
A vocation de frayères à brochets.



Campagne de piégeage
Ragondins et rats musqués
Suivi et évolution de ces espèces classées nuisibles.



Protections de berges par technique végétale.



Entretien de la ripisylve (végétation sur berge)
• Entretien sélectif de la végétation des berges favorisant la diversité des essences et des âges (recépage, élagage, abattage, débroussaillage).
• Lutte contre les espèces invasives (renouée du japon, berce du caucasse).
• Faucardage en milieu urbain (élimination des herbiers envahissants le lit de la rivière).

Continuité écologique
• Abaissement du arasement d'ouvrage.
• Aménagement d'ancien bras de contournement.
• Passe à poisson, transport sédimentaire.

■ Communes appartenant au Siabave
□ Communes n'appartenant pas au Siabave